

## La Maison souhaite engager une veilleuse (f)

**Condition indispensable** être au bénéfice d'une formation d'aide-soignante ou formation équivalente dans le domaine des soins.

Taux d'activité 50%, soit environ 90 nuits par année, hors remplacements de collègues éventuellement malades ou accidentées.  
C'est en moyenne 2 veilles par semaine.

Horaires entre 21h00 et 07h00, soit des veilles de 10 heures

Entrée en fonction été 2021

Cahier des charges Sur demande au 024 471 26 84 ou par email

Nous offrons, à des personnes acquises à la cause humanitaire et aimant les enfants

- une activité enrichissante et motivante
- un climat de travail agréable et détendu privilégiant l'épanouissement de chacun

Intéressée ?

Veillez adresser au plus vite une offre complète (lettre de motivation, CV avec photo, copies de diplômes et de certificats, copies des certificats de travail) à l'adresse mentionnée ci-dessous ou par mail à [emploi@tdh-valais.ch](mailto:emploi@tdh-valais.ch)

Elles seront traitées avec la plus stricte confidentialité.